

Université d'été des jeunes chercheurs

Bioéthique, science et société Aix en Provence 18 et 19 septembre

Procès-verbal de délibération

Préliminairement, le jury entend souligner qu'au vu du vif intérêt des projets examinés, et notamment de leur diversité disciplinaire et culturelle, il souhaite soutenir chacun des candidats retenus de la façon suivante :

- à M. Chrisante M'THATU, il décerne une mention pour son engagement dans une recherche de terrain et propose, avec l'accord du Pr. Félicien MUNDAY (université de Kinshasa), de prendre en charge sa formation au sein du CIBAF (frais d'inscription) afin de lui permettre d'affiner la formulation de son projet ;

- à Mme Awa KEITA, il décerne une mention spéciale pour l'intérêt juridique de son projet relatif à la circulation des médicaments contrefaits au Mali et, sur la suggestion du Pr. Antoine LECA, l'invite à présenter aux fins de publication au Xème colloque de droit de la santé le 26 novembre 2009 ainsi qu'à soumettre sa candidature pour une inscription en thèse à Aix en Provence ;

- à Mme Ana MARIN, il accorde une mention spéciale pour la qualité méthodologique de son projet et la contribution apportée par l'anthropologie au débat éthique, le jury ayant été particulièrement sensible à l'utilisation de l'éthique narrative et à ses possibles développements dans de futurs projets de recherche. Il lui propose, sur proposition du Dr Marie-Charlotte BOUESSEAU, de réfléchir à la rédaction d'un guide méthodologique propre à adapter cette recherche à d'autres contextes socio-culturels ;

- à M. Anatole FOGOUE, il décerne le prix de la session 2009 de l'Université Bioéthique, science et société pour la pertinence du sujet traité, son éloquence sereine et sa liberté de parole ainsi que sa capacité à faire partager le fruit de sa recherche.

En reconnaissance de ses compétences académiques, M. FOGOUE sera invité à faire partie du jury 2010.

Fait à Aix en Provence, le 19 septembre 2009

Dr Marie-Charlotte BOUESSEAU

Pr. Michel DETILLEUX

M. Christian BYK

Pr. Antoine, LECA, Président



NB : La session 2009 de l'université a été rendue possible grâce aux soutiens financiers de l'Agence de la biomédecine, du LEEM et du Ministère de l'Education nationale (France).